

Budget rectificatif 4/2017: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne en faveur de l'Italie

2017/2109(BUD) - 13/09/2017 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 660 voix pour, 6 contre et 27 abstentions, une résolution relative à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2017 de l'Union européenne pour l'exercice 2017 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à l'Italie.

Pour rappel, le but du projet de budget rectificatif n° 4/2017 est d'inscrire formellement l'ajustement budgétaire correspondant au budget 2017 de l'Union.

La Commission a proposé de modifier le budget 2017 en renforçant l'article 13 06 01, «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie», d'un montant de **1.166.797.579 EUR**, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.